

Association Face à Face

L'Association FACE A FACE est une association à but non lucratif qui prend en charge les femmes et les adolescentes ayant des comportements violents. Elle a été créée en 2001 à Genève.

But :

L'Association a pour but de prévenir et traiter de manière spécifique la violence *des femmes, des mères et des adolescentes* ayant des comportements violents et d'empêcher leur transmission à travers les générations.

L'Association poursuit les objectifs suivants :

1. Proposer une thérapie de groupe et un accompagnement personnalisé aux femmes et aux adolescentes ayant des comportements violents.
2. Développer un réseau de collaboration avec :
 - les professionnels de la santé, les services sociaux et la justice
 - divers organismes et associations travaillant dans le domaine de la violence.
3. Créer un réseau de professionnels spécialisés dans la prise en charge des femmes et des adolescentes ayant des comportements violents.
4. Informer, former, sensibiliser la population à la problématique de la violence des femmes et adolescentes et favoriser ainsi un processus de conscientisation des milieux politiques et de la santé, des services sociaux, des institutions judiciaires, de la société et des femmes en général.
5. Développer la recherche dans des domaines touchant la violence féminine, en lien avec la trajectoire de ces femmes, ces adolescentes.

Postulats :

- On ne traite pas une femme ou une adolescente comme on traite un homme ou un adolescent, ceci à cause des rôles sociaux, du tabou sur la violence féminine, de la dévalorisation, de la honte que celle-ci engendre auprès de ces femmes et adolescentes et du déni des intervenants.
- Les comportements violents peuvent se répéter d'une génération à l'autre ; c'est pourquoi, il est important de considérer la violence féminine à travers les générations.
- Les tentatives de suicide sont prises en compte au même titre que les autres violences car il s'agit non seulement de la violence envers les proches, mais également de celle perpétrée contre soi.

Public concerné :

- Les adolescentes et les jeunes femmes de 13 à 20 ans
- Les femmes adultes

Nous ne travaillons pas avec des femmes auteures d'abus sexuels.

Celles en crise psychiatrique aiguë sont prises en charge au sein de notre association après un traitement préalable, il en va de même pour les femmes toxico-dépendantes.

Prestations :

- Groupes de thérapie pour adolescentes et pour femmes adultes ; avec possibilité d'établir un rapport.
- Suivis à la carte, individuels, s'adressant exclusivement aux femmes et aux adolescentes ayant des comportements violents.
- Entretiens du couple ou de la famille impliquée afin de rassurer, sécuriser et soutenir l'entourage.
- Formations pour tout groupe socioprofessionnel et particulier.
- Supervisions individuelles et de groupe.

Les collaborateurs et collaboratrices de Face à Face :

Equipe de travail :

Claudine GACHET:	Fondatrice de Face à Face, thérapeute de famille et de couple
Reto RAMPA :	psychothérapeute
Aurélie JACQUAT :	psychologue stagiaire
Yanick PUGIN	éducateur

Superviseur de l'équipe:

José HUELGA	psychiatre
-------------	------------

Comité:

Floriane VERGERES-BERNHEIM	chorégraphe, pédagogue	Présidence
Claudine GACHET	thérapeute de famille et de couple	Direction
Daniel BARRAUD		Trésorerie
Aurélie JACQUAT	psychologue	Secrétariat
Elisabeth SCHARER	psychiatre	
Jean REIMANN	Vice-président de l'Association Internationale des personnes Handicapées et Globe-trotters (AIHG)	

Membres d'honneur :

Karine BONVIN	psychothérapeute
Robert NEUBURGER	psychiatre
Francis RITZ	psychiatre

Notre vision de la violence :

Définition :

La violence est un ensemble de comportements, paroles ou gestes agressifs, brusques et répétés à l'intérieur d'une relation de couple, de famille, sociale ou de travail. Elle peut s'exercer contre les enfants, le (la) conjoint(e), les personnes âgées, les proches, les collaborateurs(trices), également contre les objets, les animaux et contre soi.

Elle se manifeste sous forme physique, psychologique, sexuelle, verbale ou économique et chacun peut en être la victime, l'auteur ou les deux à la fois.

La violence n'a pas de sexe.

Au sein du couple et de la famille, les hommes ne sont pas forcément les auteurs et les femmes les victimes. Les femmes peuvent avoir des comportements violents. En effet, la violence des femmes, des mères, des épouses existe, mais contrairement à celle des hommes, connue et reconnue depuis quelques dizaines d'années, la violence au féminin reste un tabou.

Que dire alors de ces femmes qui passent à l'acte ?

La femme est généralement considérée comme aimante et douce, elle se sent souvent surmenée, débordée par ses multiples rôles d'épouse, de mère, de femme au foyer et par sa vie professionnelle. De par ses diverses casquettes, la femme multiplie ses obligations et n'a que peu de temps à consacrer à ses propres loisirs et plaisirs.

Une recherche sur la maltraitance envers les enfants effectuée dans le canton de Vaud montre que dans 27% des cas de maltraitance l'auteur est une femme¹.

Comment devient-on violent ?

Souvent en accumulant de la colère à l'intérieur de soi, ou bien en étant tellement préoccupé par les autres qu'on oublie de gérer ses frustrations, ou mieux encore, en répétant les gestes, les comportements dont on a été témoin ou victime. La femme aux comportements violents s'isole, se dévalorise, traverse des périodes de honte, de dépression, de déni. Sa souffrance et celle de son entourage est niée, parce qu'elle est tabou même aux yeux des intervenants les plus chevronnés. La femme est alors enfermée dans un silence lourd de conséquences pour elle et ses proches.

La transmission à travers les générations

Les femmes aux comportements violents accueillies à l'Association Face à Face, ont toutes été victimes de violences. Néanmoins, toutes les filles et les femmes ne deviennent pas violentes à leur tour. Nous sommes persuadés, que si les femmes étaient conscientes qu'un tiers des enfants plongés dans une situation de violence au quotidien pouvait engendrer des adultes violents, elles feraient le pas de demander de l'aide.

Une étude allemande montre que les enfants et les jeunes témoins ou victimes d'actes de violence sont influencés dans leur conception de la violence, leur compétence à gérer les conflits et ont tendance à utiliser la violence, une fois devenus adultes².

70% des parents ayant subi des violences physiques durant leur enfance reproduisent le schéma sur leurs enfants, l'expérience personnelle de violence constitue ainsi un facteur de risque³.

¹ Recherche sur la maltraitance envers les enfants dans le canton de Vaud, M.-C. Hofner et al., 2001

² Pfeiffer, 1999, cité par le Service de lutte contre la violence, Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes, 2004.

³ Buchner et al. 2001, cités par Wyss, 2006

Afin d'éviter que les femmes ne transmettent cette violence à leurs enfants, il est nécessaire de lever ce tabou, d'oser parler de ce que nous préférons parfois ignorer, afin que celles-ci aient le courage de se prendre en charge.

Bilan annuel

L'année 2006 représente un véritable tournant dans l'histoire de l'Association Face à Face. Elle est synonyme de développement, mais également de difficultés financières qui ont nécessité beaucoup d'énergie dans la gestion de problèmes accessoires à la thérapie, principalement dans la recherche de fonds.

Permanence téléphonique :

L'Association reçoit les femmes et adolescentes toute l'année (les groupes n'ont pas lieu pendant les vacances scolaires genevoises). Nous répondons au téléphone pendant ces périodes de congé.

Lors de notre rencontre du 5 septembre 2006 avec Madame Caflisch, pédiatre à l'Hôpital des enfants (HUG), nous avons mis en place une convention de collaboration. Nous avons décidé de créer une permanence téléphonique afin qu'elle et ses collègues puissent nous joindre à des heures définies avec les adolescentes à leurs côtés.

Celle-ci n'a pas été utilisée par la pédiatrie, mais elle reste ouverte et nous comptons en informer les autres services en 2007. Cette permanence a lieu les lundis et mercredis de 11h à 14h au 078. 811. 911. 7.

Il est difficile pour les femmes adultes de demander de l'aide. La honte et la souffrance dans laquelle elles sont enfermées depuis plusieurs années rendent ce premier pas difficile. Pour cette raison, les collaborateurs/trices de Face à Face répondent rapidement à leurs demandes en fixant un premier rendez-vous dans un délai très bref.

Contrairement aux femmes adultes, les adolescentes ont tendance à légitimer leur violence. Elles ne demandent donc pas spontanément de l'aide, mais sont dirigées à Face à Face par l'intermédiaire de la justice ou d'une institution. La jeune fille bénéficie d'une prise en charge intensive et rapide afin qu'elle cesse tout comportement violent.

Groupe pilote d'adolescentes:

Suite à nos réflexions sur la violence à travers les générations, à la demande des intervenants et des mères, et face à la violence croissante des adolescentes, Face à Face a décidé d'étendre ses activités.

Un nombre de plus en plus important d'adolescentes s'adonnent à des batailles rangées avec leurs pairs ou cognent sur leurs frères et sœurs et même sur leurs parents. Les statistiques montrent bien que la violence n'est pas l'apanage des garçons, elle existe aussi chez les jeunes

filles: en 2005, sur 2000 procédures examinées par le Tribunal de la Jeunesse du canton de Genève, 500 visaient des jeunes filles âgées de 15 à 18 ans⁴.

En 2005, 13,8% des jugements pénaux des mineurs avec infraction de violence en Suisse, ont été prononcés à l'encontre de jeunes filles⁵.

L'investigation faite dans le réseau fin 2005 (grâce à la subvention ponctuelle du Fond sur la violence domestique), a permis à Face à Face de créer un groupe pilote pour les adolescentes ayant des comportements violents. Cette nouvelle structure s'adresse aux jeunes filles âgées de 13 à 20 ans qu'elles soient sous mandat d'un juge ou recommandées par des proches, des institutions, ou des foyers. Nous leur proposons 2 séances d'évaluation et 10 séances de groupe.

L'objectif est d'offrir une prise en charge adaptée. Nous leur apprenons à cesser leurs comportements violents, à prendre de la distance face à leurs difficultés ou leurs situations de stress et à reconnaître et gérer leurs émotions

Le groupe pilote pour adolescentes aux comportements violents a ouvert en mai 2006. Trois adolescentes ont participé à ce groupe, dont deux sous contrainte du Tribunal de la Jeunesse. Nous sommes actuellement en évaluation avec deux jeunes filles, un second groupe débutera en janvier 2007.

Groupe de travail :

Sur proposition de Madame Wegelin, Juge au Tribunal de la Jeunesse et suite à diverses demandes concernant les adolescentes, nous avons créé en été 2006 un groupe de travail. L'objectif était de promouvoir le travail de Face à Face, de réfléchir à la possibilité d'une structure pour les garçons et de présenter un projet à divers départements du canton.

Les collaborateurs/trices étaient les suivants :

Sylvie Wegelin (Juge au Tribunal de la Jeunesse), Madame Monique Vali (Fondation Officielle de la Jeunesse), Yanick Pugin (Éducateur) Claudine Gachet (Directrice de Face à Face) et Aurélie Jacquat (psychologue stagiaire).

Suite à divers constats, Madame Wegelin et Madame Vali ont souhaité interpellier les personnes de terrain au sujet de la violence des adolescents et adolescentes et sensibiliser les politiques. Nous attendons leur proposition pour une nouvelle réunion.

Groupe femmes :

Depuis sa création en 2001, l'Association accueille les femmes ayant des comportements violents, qu'ils soient dirigés contre leurs enfants, les proches, leur conjoint, leurs collègues ou elles-mêmes. Nous travaillons principalement sur l'aspect relationnel, l'estime de soi, le repérage des processus internes, de leurs pensées, de leurs émotions et la mise en place de nouveaux comportements.

⁴ S. Wegelin, Tribune de Genève, 11 mai 2006.

⁵ Office Fédéral de la Statistique (OFS), statistique des jugements pénaux des mineurs, 2006.

Nous avons constaté que les femmes accueillies à Face à Face depuis 2001, ont toutes été victimes de violences. Les femmes que nous recevons font-elles partie du tiers des femmes victimes de violences qui deviennent violentes à leur tour (résultats mis en avant dans les études longitudinales canadiennes sur plus de 1500 personnes) ?

Considérer la violence à travers les générations c'est éviter que les femmes ne reportent cette violence sur leurs enfants. Il est nécessaire de lever ce tabou, de les encourager à venir en parler dans un lieu spécialisé.

En 2006, la majorité des femmes que nous avons accueillies à Face à Face ont entrepris une prise en charge en groupe. Un suivi individuel ou en couple a été proposé aux autres femmes. La clientèle de cette année brise certains des préjugés sur la violence :

- La majorité a un niveau d'étude élevé (études universitaires) et travaillent.
- Des nationalités et cultures très diverses sont représentées.
- Elles se déplacent de Genève, mais aussi du canton de Vaud.
- En majorité elles sont des mères, âgées en moyenne de 30 à 35 ans.
- Elles agissent en général de la violence sur leurs enfants, parfois sur leur mari.

Les échanges de ce groupe sont emprunts de respect, d'une écoute attentive et d'un réel soutien des unes envers les autres. Elles partagent leur culpabilité, leur souffrance et leur histoire. Toutes victimes de violences, ces femmes sont devenues à leur tour auteures de violences et cherchent des solutions pour sortir de ce cercle vicieux.

Face à Face répond tant à des violences "visibles" qu'à des violences plus sournoises telles que le sentiment homicidaire, la violence contre soi, le fait de ne pas se respecter.

Médias :

En 2006, Face à Face a eu une audience médiatique exceptionnelle :

Presse romande :

« **Un lieu d'accueil pour adolescentes violentes** », Tribune de Genève du 11 mai 2006

« **Les filles violentes ne sont pas des monstres** », Le Matin, 09 juin 2006

« **Les filles cognent quand elles perdent la face** », Fémina, 18 juin 2006

« **Une aide pour les filles** », L'Ecole, juin 2006

« **Frapper pour exister** », Migros Magazine, 07 août 2006

« **Lutte contre la violence : 400'000 francs dorment dans un tiroir** », Le courrier, 14 décembre 2006

Télévision :

« **Les femmes peuvent-elles être aussi violentes que les hommes ?** »,

Toute une histoire , J.-L. Delarue, France 2.

Diffusions : TSR le 04.12.06 et France 2 le 05.12.06

Le 11 septembre 2006, un reportage a été tourné dans les locaux de Face à Face, puis Claudine GACHET s'est rendue à Paris avec trois témoins (deux femmes et un homme) pour l'enregistrement de l'émission.

Radio :

Couleur 3, 04 mai 2006

Radio Suisse Romande, La ligne de cœur, 19 décembre 2006

Nous avons apprécié l'attitude des médias qui ont "su jouer le jeu" et être vigilants pour ne pas faire du sensationnel avec la détresse de ces femmes et adolescentes.

Nous avons été surpris du nombre de femmes adultes qui nous ont contacté suite aux articles concernant l'ouverture du groupe pilote pour adolescentes. Ceci nous démontre que Face à Face répond à un réel besoin sociétal et qu'il est temps que les politiques reconnaissent ce phénomène et revoient leurs priorités.

Des femmes adultes ont souhaité témoigner de leur histoire. Montrer que les femmes violentes ne sont pas folles, ni malades et surtout que l'on peut s'en sortir. Se dévoiler médiatiquement est difficile, les témoignages pour l'émission « Toute une histoire », ont nécessités un suivi, assuré par Face à Face.

Les médias peuvent également avoir pour effet la glorification des adolescentes aux comportements violents qui font malgré elles la Une. Elles jouent à "celle dont on parlera le plus dans les journaux" ou "celle qui aura passé le plus de jours en détention". C'est d'ailleurs une situation à laquelle nous avons du faire face.

Réseau et collaborations :

Dans un soucis constant d'information, de réflexion et de collaboration, diverses rencontres ont eu lieu avec les partenaires du réseau social et institutionnel genevois :

- Le Tribunal de la Jeunesse
- L'Institut ODEF
- Site parents.ch
- Fondation Institut de la Famille
- La Fondation Officielle pour la Jeunesse (FOJ)
- Le Service Médico-Pédagogique (SMP)

- La Croix Rouge genevoise
- Le Service de Protection des mineurs
- Le Service pénitentiaire
- Le Service de Santé de la Jeunesse
- La Consultation Santé Jeunes (HUG)
- Le Service de Pédiatrie (HUG)
- Les Conseillers sociaux des cycles d'orientation
- La Maison de quartier du Petit-Lancy, Bus (BUPP) (FASE)
- Le Centre de Thérapie pour Victimes d'Abus Sexuel (CTAS)

Jusqu'à présent, toutes les femmes adultes ont pris contact avec Face à Face de leur propre initiative. Nous n'avons pas eu besoin d'établir une convention de collaboration avec la justice pour les contraindre à une prise en charge.

La situation est différente pour les adolescentes. Plutôt réfractaires à tout type de prise en charge, elles sont dirigées à Face à Face par l'intermédiaire d'une institution ou viennent sous contrainte du Tribunal de la Jeunesse. En fin de thérapie, un rapport est soumis à la jeune fille, puis transmis aux partenaires concernés. Celui-ci est confidentiel, il présente en quelques lignes le cheminement parcouru par l'adolescente et propose un éventuel suivi.

Groupes de travail et de réflexion :

L'Association Face à Face a participé à divers groupes de travail :

- Groupe de Travail Prévention et Maîtrise de la Violence Conjugale, depuis 2001.
- Groupe de Réflexion et d'Action autour de la Violence (GRAAV), maison de quartier de St-Jean, depuis 2003.
- Colloque du 21 novembre 2006 organisé par le Service pour la promotion de l'égalité en homme et femme et la Haute Ecole en Travail Social : *La loi genevoise sur les violences domestiques, un an après : Quels sont les effets de cette loi novatrice sur les pratiques et les collaborations ?*
- Séminaire mensuel de recherche clinique en thérapie systémique, Robert Neuburger .
- Fédération Romande des Intervenants auprès des Auteurs de Violence Domestique (FRIAVD), depuis 2005.

Demandes d'emploi et de stage :

Afin de répondre aux demandes d'emploi et de stage, nous avons organisé une séance d'information le 31 août 2006 à Face à Face. Celle-ci avait pour objectif de présenter notre travail, de sélectionner des personnes intéressées et de partager une réflexion sur la violence. Plus de 10 personnes ont répondu présent.

Supervision :

Les thérapeutes et la stagiaire psychologue ont été supervisés à quinzaine par le Docteur José Huelga. Cette supervision régulière existe depuis 2001, elle est un réel soutien pour l'équipe thérapeutique, elle lui permet de faire évoluer sa pratique et de développer sa réflexion sur la violence.

Soutien financier:

Au cours de l'année 2006, l'Association Face à Face a effectué des demandes de subventions auprès de divers départements du canton de Genève, à la Ville de Genève et à des organismes privés. La grande majorité de nos demandes ont été refusées, non pas par manque de reconnaissance, mais dues aux restrictions budgétaires. Les partenaires des instances publiques et des institutions privées reconnaissent la nécessité de notre travail, ils nous encouragent et nous soutiennent dans notre activité (documents à disposition). Des contrats de collaboration ont été mis en place avec chacun.

Les subventions obtenues en 2006 sont les suivantes :

- Bureau de l'Égalité entre femmes et hommes, Département des Institutions (DI) : 5000.-
- Mairie d'Anières : 1000.-
- Paroisse Protestante de la Servette : 500.-
- Dons privés : 750.-

D'autres demandes sont en cours, comme celles du Fonds sur les Violences Domestiques et des demandes de fonds privés.

Situation fin décembre 2006

Finances :

Afin que toutes les femmes et les jeunes filles puissent bénéficier d'une prise en charge, les adultes payaient la somme minimale de 15.- par séance et elles étaient gratuites pour les adolescentes.

Suite à nos réflexions sur la façon d'impliquer les parents et à nos difficultés financières, nous avons décidé d'augmenter le prix des séances, ainsi que de demander une taxe d'entrée en soin de 100.-.

Prix des consultations:

	Taxe d'entrée en soin	Séance individuelle	Groupe de thérapie
Femmes adultes	100.-	Indemnité fixe par séance calculée selon le revenu, 20.- au minimum	Indemnité fixe par séance calculée selon le revenu, 20.- au minimum
Adolescentes	100.-	20.-	260.- (les 13 séances)

Sur l'impulsion de Monsieur Etienne (Département de la Solidarité et de l'Emploi, DSE) nous essayons de faire reconnaître l'Association Face à Face auprès des assurances et de demander aux services envoyeurs de payer leur demande de prise en charge. Nous sommes conscient que ces démarches demanderont beaucoup de temps car elles représenteront un précédent pour les différents services de l'état.

En novembre 2006, le Comité de Face à Face s'est vu contraint de dénoncer le bail de nos locaux pour le 31 mars 2007. Diverses demandes de locaux et de subventions sont en cours.

Thérapie :

Le groupe femme fonctionne de façon continue. Fin 2006, il est constitué de quatre femmes et sera rejoint en début d'année par quatre autres femmes. Un couple est actuellement en soin à Face à Face, six femmes sont suivies de façon individuelle, elles vont soit entrer dans le groupe, soit poursuivre le travail en individuel.

Des évaluations sont en cours avec deux jeunes filles, elles entreront dans le groupe pour adolescentes en janvier 2007. Une adolescente poursuit un travail individuel à la suite du groupe pilote.

Projets 2007

Finances :

L'objectif pour 2007 sera de trouver une solution financière nous permettant de poursuivre notre travail. L'énergie qui nous caractérise sera dans un premier temps destinée à la recherche d'un local, même provisoire, et de subventions.

Thérapie :

- Répondre à l'augmentation des demandes en ouvrant un groupe supplémentaire pour femmes adultes ainsi que trois groupes pour adolescentes.
- Trouver un financement pour la prise en charge de ces jeunes filles.
- Poursuivre nos collaborations avec le réseau social genevois, suisse et étranger.
- Développer une réponse à la violence des bandes d'adolescents/tes à travers des stages intensifs mixtes.

Formations :

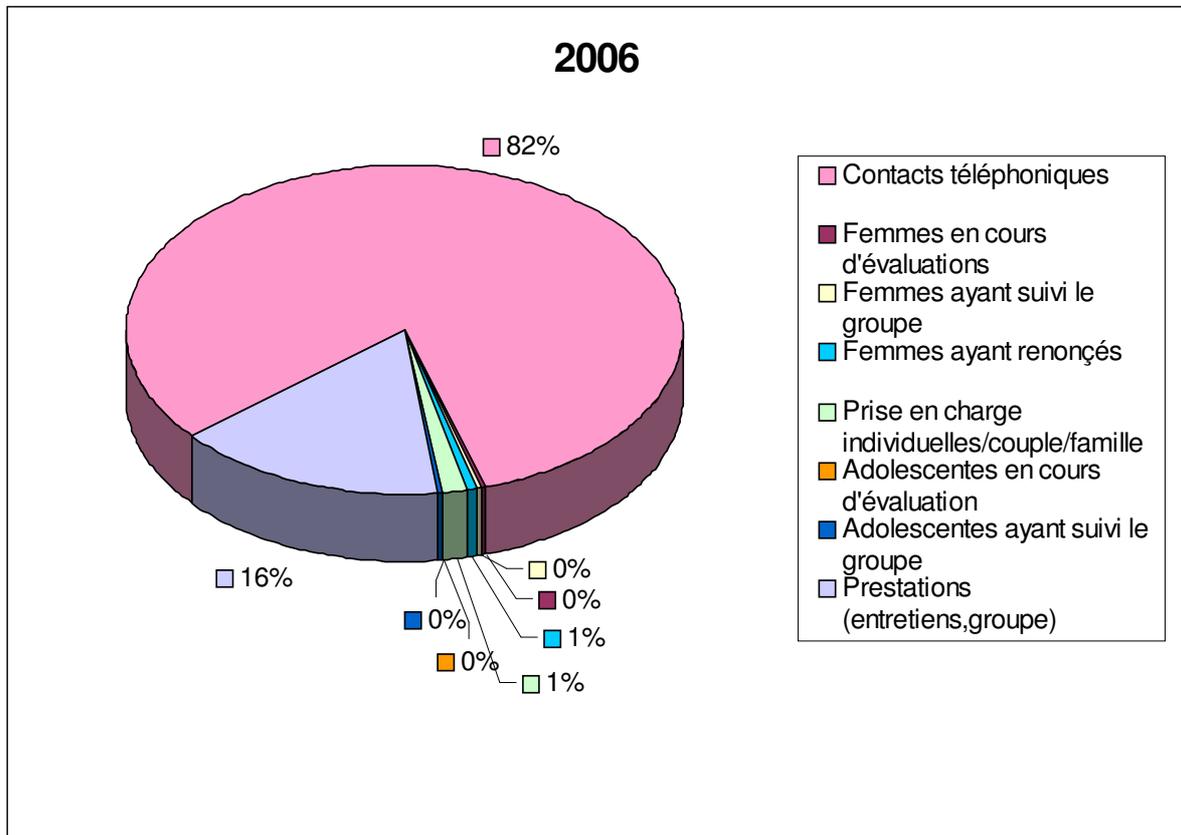
Mise en place de formations pour une vision globale et moderne de la violence ©.

A moyen terme:

Élaboration d'un Congrès et d'un film sur la violence.

Statistiques

Bilan 2006 :



Face à Face en chiffre :

- 798 Contacts téléphoniques
- 2 Femmes en cours d'évaluation
- 4 Femmes ont suivi le groupe
- 5 Femmes ont renoncés
- 13 Femmes ont été prises en charge de façon individuelle, en couple ou en famille
- 2 Adolescentes en cours d'évaluation
- 3 Adolescentes ont suivi le groupe
- 157 Prestations

Vision globale 2002-2006 :

Activités	2002	2003	2004	2005	2006	Total
Contacts Téléphoniques	64	112	85	157	798	1216
Prestations (entretiens, groupes)	48	73	79	56	157	413
Nombre de femmes	10	24	13	9	24	80
Nombre d'adolescentes	-	-	-	-	5	5

En regard de ces statistiques, nous constatons une augmentation significative de tous les paramètres, notamment le nombre de contacts téléphoniques et les prestations. Ceci s'explique par l'ouverture du groupe pilote qui a suscité un intérêt médiatique exceptionnel et a permis de sensibiliser de nombreuses femmes.

Afin de pouvoir continuer à répondre aux demandes de ces femmes, Madame Gachet s'est rendue disponible pour Face à Face en quittant ses fonctions politiques fin 2005. L'engagement d'une psychologue, Aurélie Jacquat, par l'intermédiaire de l'Office Cantonal de l'Emploi (OCE) a permis de faire face à l'explosion du nombre de clientes et aux sollicitations du réseau.

Aujourd'hui nous pouvons dire que l'Association est connue à Genève, mais aussi au delà des frontières.